

Centre local de développement de La Matapédia

Mémoire sur l'enjeu des municipalités dévitalisées

Présenté à la

Coalition des régions, 16 novembre 2007

Par M. Georges Guénard,

représentant de la MRC et du CLD de La Matapédia



Pistes de solutions

Mémoire sur l'enjeu des municipalités dévitalisées

Présenté à la Coalition des régions, 16 novembre 2007

Ce mémoire a été préparé par le groupe de travail du CLD de La Matapédia :

Annelise Bois, Agente de développement rural
Chantale Lavoie, Coordonnatrice rurale
Hélène Gagné, Directrice générale adjointe
Isabelle Pinard, Agente de communication
Martin Dumoulin, Directeur général
Maxime Tremblay, Agent de développement rural
Nancy Bérubé, Agente de développement rural
Sébastien Jean, Conseiller principal
Stéphane Pineault, Agent de développement rural

Si vous avez des questions concernant ce mémoire,
veuillez communiquer avec le :

CLD de La Matapédia
123, rue Desbiens, bureau 402
Amqui (Québec) G5J 3P9

Téléphone (418) 629-4212
Télécopier (418) 629-5530
cldmat@globetrotter.net
www.cldlamatapedia.com

Un mémoire matapédien

Notre performance au tableau des MRC ayant le plus grand nombre de municipalités dévitalisées (13 municipalités sur 18 selon la liste de la Fédération des municipalités du Québec¹) nous amène à vous présenter un mémoire portant davantage sur les pistes de solutions matapédiennes. Nous croyons cependant que la plupart des MRC pourront s'en inspirer (la présentation du contexte matapédien vous est présentée à l'annexe 1).

Dans un but de cohérence à travers les différentes actions posées sur le vaste territoire qu'elle occupe, La Matapédia vient de se doter d'une vision d'avenir qui représente pour nous une piste de solution. Cette vision propose une façon d'appliquer la gouvernance, de la vivre, de la partager collectivement :

Piste de solution

Le Comité de Vision soutient [...] que la population matapédienne peut et doit s'engager fermement et solidairement dans son développement. Mais, plus que jamais, elle a besoin d'être guidée avec tact par des leaders avisés et bien informés.

Le Comité de Vision insiste [...] pour que la participation du plus grand nombre d'acteurs locaux (visionnaires positifs, engagés dans l'action et passionnés constructifs) soit recherchée dans le but de faire des choix éclairés. L'information, la sensibilisation, la consultation et la concertation des citoyens devront se situer à la base de ces choix. Car ce sont les citoyens qui font les collectivités solidaires et agissantes².

LE DEFI DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET DE LA GOUVERNANCE

Cette affirmation du Comité de Vision matapédienne nous renvoie au concept de la gouvernance tel que présenté par le Programme des Nations Unies pour le développement (1996), concept auquel nous adhérons et qui rejoint la définition proposée par l'Office de la langue française³ :

[La gouvernance] a été défini comme le remodelage ou la réinvention de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la globalisation. La gouvernance aborde maintenant les questions reliées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie le processus⁴.

Les Matapédiens ont déjà un historique de gouvernance locale sur leur territoire par le biais de divers projets émergeant d'expériences de décentralisation. Citons notamment : le Parc régional de Val-d'Irène, la mise en place d'une SOLIDE, la régionalisation du service incendie, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles, la création et le support financier d'organismes de développement et de mise en valeur des ressources (ex. : CLD, Société intégrée de développement éolien), la mise en commun des services municipaux (génie en foresterie et génie municipal, urbanisme, évaluation foncière, culture et patrimoine) et à la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité.

Tirant profit de toutes ces expériences, nous sommes convaincus de posséder les connaissances et les compétences nécessaires à l'émergence des idées novatrices adaptées à notre réalité⁵.

Nous croyons d'ailleurs qu'une décentralisation réussie passe nécessairement par la reconnaissance des acquis, du développement de nos compétences et du renforcement de nos capacités. Fait important à souligner, ces projets sont nés d'une prise en charge collective accompagnée d'ajustements de certains programmes gouvernementaux au contexte spécifiquement matapédien. D'autant plus intéressant de constater que ces projets sont aujourd'hui reconnus et bien présents dans le milieu, voir même essentiels à notre développement durable.

Piste de solution

Nous nous appuyons donc sur ces expériences pour demander au gouvernement du Québec de respecter son engagement sur la modulation des politiques et des programmes gouvernementaux comme stipulé dans la première Politique nationale de la ruralité⁶, reporté dans la Politique nationale de la ruralité 2007-2014⁷.

Piste de solution

Axe d'intervention : réelles modulations des programmes en fonction de l'indice de dévitalisation et décentralisation en matière d'aide aux entreprises

Les pistes de solutions sont multiples. Nous aimerions vous nommer tous les programmes qui nécessiteraient une remise en forme rurale, mais nous nous restreindrons à vous présenter que quelques pistes de solutions.

✓ **La modulation du programme *Accès Logis* de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL)**

Piste de solution

Afin d'éviter que de beaux projets de logements sociaux ne puissent voir le jour, par manque de fonds provenant de la participation du milieu, rendons équitable le calcul d'aide financière au promoteur — calcul basé sur le coût du loyer, de la construction, du coût du terrain et de la part du milieu — proportionnel aux revenus par ménage.

✓ **La mise de fonds du milieu « modulée » pour la conservation d'un service de proximité**

Piste de solution

La règle du 80/20, appliquées dans presque tous les programmes gouvernementaux, devrait être calculée en fonction de l'indice de dévitalisation, allégeant ainsi la mise de fonds du milieu. Cela permettrait d'augmenter les chances de maintenir les services de proximité tels que dépanneur, station-service, etc.

✓ **La modulation du programme *Soutien au travail autonome* d'Emploi-Québec**

Piste de solution

Nous convenons que les programmes doivent avoir un cadre normatif et des critères de bases, mais également une certaine souplesse afin que les mandataires locaux puissent y manœuvrer en fonction des réalités de leur milieu. Nous demandons la réintégration de gens d'ordre professionnel, des gens sans risque de chômage prolongé ainsi que des gens n'étant pas à statut précaire de bénéficier de cette mesure. Aucune municipalité dévitalisée n'a le loisir de voir un jeune agronome ne pas pouvoir bénéficier de la mesure de soutien au travail autonome afin de reprendre la relève familiale, sous prétexte qu'il est trop formé. Il est regrettable que la mesure Soutien au travail autonome soit devenue une mesure d'employabilité, alors qu'il s'agit d'une excellente mesure de démarche entrepreneuriale.

✓ **La délégation de l'octroi de financement aux directions ministérielles régionales**

Piste de solution

Nous sommes conscients de l'imputabilité du ministre envers les programmes de son ministère, mais de confier un montant maximal sous autorité régionale permettrait d'accélérer le processus décisionnel et éviter qu'une entreprise pouvant bénéficier d'une aide financière se retrouve dans une situation précaire faute d'obtenir l'aval du ministre pour une aide déjà autorisée par l'ensemble des partenaires financiers et du bureau de la direction régionale.

Par ces exemples, nous démontrons qu'une petite modification des critères ou de façon de faire pourrait permettre une meilleure efficacité et une réduction de la lourdeur des processus. Nous souhaitons une occupation dynamique de notre territoire, nous exigeons donc que la « machine passe de la parole aux actes » et module réellement certains programmes.

Dans la même optique de gouvernance et de décentralisation, il est important de favoriser le renouveau politique et de bien outiller les personnes qui œuvrent au développement durable de La Matapédia.

Axe d'intervention : le renouvellement politique

Le renouveau politique implique une réelle occupation du territoire puisqu'il engage la participation de toute la collectivité matapédienne à sa gestion. Monsieur Bruno Jean, titulaire à la Chaire de recherche du Canada en développement rural de l'Université du Québec à Rimouski, tenait un discours similaire lors du Forum sur les municipalités dévitalisées au Québec, en mars 2007 : « on ne veut pas seulement occuper le territoire, on veut le gérer et participer à sa gestion ⁸ ».

- ✓ **Encourager la participation active par l'accessibilité universelle**
Nous croyons que l'accès à l'Internet haute vitesse et à la télévision communautaire fait partie intégrante du droit à la citoyenneté. Ainsi, nous pourrions encourager la participation active de toute la collectivité.
- ✓ **Développer un programme de vulgarisation du processus démocratique et des instances politiques de proximité**
Nous croyons que le renouveau politique sera favorisé par la sensibilisation à la participation citoyenne dès l'enfance par la mise en place d'un programme de vulgarisation du processus démocratique et des instances politiques de proximité offert aux élèves des écoles primaires. Celui-ci donnerait davantage de signification à l'activité « Maire d'un jour ». La mise en place et l'animation d'un tel programme devraient impliquer l'embauche d'un animateur par MRC, à l'image du service *Concertation et Citoyenneté de la Ville de Namur* en Belgique⁹. Tout cela apporterait, chez les jeunes, une vision différente de nos élus, ce qui pourrait leur transmettre le goût de s'impliquer davantage.
- ✓ **Rendre obligatoire une formation destinée aux élus**
Considérant la colossale charge de travail concédée aux élus, rendons obligatoire une formation pour les élus municipaux sur les rôles et responsabilités, de même qu'une mise à jour annuelle s'adressant à l'ensemble du conseil.

Piste de solution

Piste de solution



Piste de solution

L'occupation du territoire est certainement l'un de nos plus grands défis. Cependant, nous arriverons à atteindre nos objectifs d'occupation si nous relevons les défis de renouveler notre population, de consolider et diversifier notre économie, de protéger et mettre en valeur nos ressources, d'assurer le maintien et la desserte de nouveaux services.


LE DEFI DU RENOUVELLEMENT DES POPULATIONS

L'activité économique du Québec, victime d'une population qui a du mal à se renouveler, sera affectée à la baisse et comptera de moins en moins dans l'économie canadienne. Les communautés rurales se voient obligées de bien comprendre leur situation sur le plan démographique et d'adopter des stratégies adaptées à leur cas spécifique. La consolidation et le renouvellement des populations englobent la question du maintien des populations, les jeunes en particulier, dans leur milieu d'origine. Elles comprennent aussi les démarches pour attirer de nouveaux résidents. De là s'impose une cohésion entre anciens et nouveaux résidents et aussi entre les différentes activités pratiquées sur le territoire.


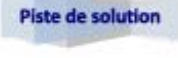


Axe d'intervention : la natalité

- ✓ **Relancer un programme d'allocation à la naissance (Bébé bonus) intervenant dès la naissance du premier enfant** 
- ✓ **Bonifier le programme de soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC)** désireuses de se doter et d'appliquer une politique familiale afin de permettre une opérationnalisation concrète des politiques mises de l'avant (support financier à l'adaptation des lieux et services publics utilisés par les familles) 

Axe d'intervention : l'accueil et l'intégration

- ✓ **Créer un programme spécifique pour faciliter l'instauration d'une collectivité d'accueil** qui mobilisera les forces vives du milieu afin de créer les meilleures conditions possibles pour l'accueil et l'intégration des tous les résidents qui s'établissent dans la MRC, quels que soient leur situation familiale, leur statut ou leur provenance. 

Axe d'intervention : la migration des jeunes (intervention sur les 4 temps de la migration)

- ✓ (Avant que les jeunes quittent la région) **Encourager et bonifier les initiatives déjà existantes, notamment Place aux jeunes ados** 
- ✓ (Pendant la migration) **Instaurer un programme de stage de travail estival (aide financière au stagiaire et au maître de stage) destiné aux étudiants pour maintenir et inciter le retour en région** 
- ✓ (au moment du choix de l'établissement) **Offrir à Place aux jeunes une enveloppe substantielle et suffisante pour promouvoir l'établissement en région** 
- ✓ (Au moment de l'intégration) **Cet aspect serait pris en charge par la collectivité d'accueil telle que présentée précédemment** 

Axe d'intervention : le logement (disponibilité et qualité)

Nos efforts de recrutement seraient incomplets sans envisager de les solidifier par des mesures de rétention.

- ✓ **Élargir et bonifier le programme d'aide *Réno-Village* à la rénovation et à la construction de logements répondant à la réalité des milieux ruraux**
- ✓ **Redynamiser les fonds de rang par une politique de soutien aux jeunes qui désirent s'installer, développer des productions marginales et cultiver la terre**

Piste de solution

Axe d'intervention : la vitalité du milieu

Un grand nombre d'enquêtes¹⁰ auprès des jeunes arrivants démontrent certaines difficultés au moment de l'intégration, notamment l'absence de vitalité du milieu et le manque d'ouverture de la population d'accueil. Pour éviter que même après plusieurs années de cohabitation ces gens soient considérés comme des étrangers, nous proposons de :

- ✓ **Dégager les ressources nécessaires à l'opérationnalisation effective des différentes politiques (culturelle, familiale, d'accueil, etc.) élaborées dans les territoires de MRC et les municipalités**

Piste de solution

LE DEFI DE LA CONSOLIDATION ET DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

« Pour réussir les choses que l'on n'a jamais réussies, il faut entreprendre des choses que l'on n'a jamais faites¹¹ », telle est notre motivation de faire les choses différemment. Les milieux dévitalisés se doivent d'être soutenus pour développer des initiatives innovantes. Ce soutien doit permettre notamment de hausser les capacités du milieu à accompagner les créateurs et les dirigeants d'entreprises en dotant la région d'un dispositif d'accompagnement très complet comprenant notamment : les capitaux de développement et de risque, l'incubation, l'immobilier industriel, les pépinières, les services techniques et les plates-formes d'initiatives locales.

Axe d'intervention : la stimulation d'initiatives innovantes en termes de partenariat, d'animation et de soutien technique

✓ **La mise en place d'un programme d'infrastructures spécifique**

Un programme d'infrastructures destiné à l'amélioration et la modernisation des infrastructures industrielles (parcs industriels, condos ou motels industriels et un incubateur d'entreprise) par lequel les municipalités de moins de 2 000 habitants bénéficieraient d'un taux majoré pouvant atteindre 95 % de l'aide financière accordée.

Piste de solution

✓ **La mise en place d'une fiscalité d'agglomération**

Sachant que les industriels recherchent les villes mieux nanties en structure d'accueil, il y aurait lieu d'instaurer une fiscalité d'agglomération (taxes de services perçues localement, taxes foncières perçues régionalement) redistribuée en fonction de la richesse foncière uniformisée pour les infrastructures industrielles. Cette fiscalité d'agglomération permettrait la création d'une synergie régionale, l'augmentation des capacités attractives et de faire bénéficier les municipalités dévitalisées ou en périphéries de revenus de taxes qui leur échappent généralement.

Piste de solution

✓ **La création d'un Fonds d'Investissement Économique Municipal (FIEM)**

D'entrée de jeu, nous avons pris connaissance du Rapport Brunet (2003) sur la situation des fonds publics dans le capital de risque. Nous convenons qu'il existe une faible présence du secteur privé dans le créneau des petits financements, faiblesse qui peut s'expliquer par des niveaux élevés de risques et des coûts importants de transactions.

Piste de solution

Les fonds publics de capital de risque s'avèrent alors essentiels pour des MRC qui comptent un bon nombre de municipalités dévitalisées et nous proposons la mise en place d'un Fonds d'Investissement Économique Municipal (FIEM) basée sur les mêmes principes que les Fonds Investissement Économique Régional (FIER), mais réservé aux milieux dévitalisés.

Nous croyons qu'il est important, par le biais de la décentralisation, de rapprocher le processus décisionnel de l'octroi de ces fonds le plus près possible du citoyen, respectant ainsi le septième principe directeur de la Loi sur le développement durable du Québec, soit la subsidiarité : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié de l'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernées. Cette solution honore la volonté clairement exprimée par le milieu régional et ses gens d'affaires de se prendre davantage en main et ce, en fonction de leurs propres priorités.

✓ **La capitalisation des Fonds locaux d'investissement (FLI) et effacement de la dette des Centres locaux de développement (CLD)**

Rappelons-nous la raison même des FLI : pallier au désengagement du secteur privé dans les démarrages et l'expansion de petites entreprises. Cet outil financier offre un service qui n'est ni couvert par les institutions bancaires, ni par les fonds privés de capital de risque. Il se révèle donc un levier financier complémentaire avec les autres formes de financement, jouant ainsi un rôle de catalyseur.

La perte ou l'affaiblissement de ce véhicule financier, dû au remboursement exigé par le gouvernement du Québec dès 2010, entraînera inévitablement une diminution importante des petites et moyennes entreprises en situation de démarrage dans nos MRC.

Nous proposons la capitalisation des FLI et l'effacement progressif de la dette des CLD des territoires dévitalisés par la radiation immédiate de la dette des pertes encourues par ces derniers et une radiation progressive de la dette des CLD au fur et à mesure que les remboursements viennent à échéance, permettant ainsi au gouvernement d'échelonner sur 7 à 8 ans la capitalisation des fonds.

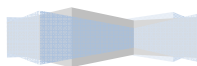
Axe d'intervention : la relève entrepreneuriale

Les problèmes démographiques connus par l'ensemble des MRC dévitalisées causent une forte pression sur les besoins de main-d'œuvre et principalement sur les relèves d'entreprises.

- ✓ **Création d'un programme de mentorat de relève d'entreprise privée ou collective**
- Considérant que la capacité financière des acquéreurs est souvent limitée, parfois même inexistante, considérant que les cinq premières années d'une entreprise sont cruciales pour la réussite, nous proposons la mise sur pied d'un programme de mentorat de relève d'entreprise privée ou collective. Ce programme, d'une durée de cinq ans, permettra aux entrepreneurs d'acquérir graduellement les actions de l'entreprise en plus de se qualifier aux subventions, contrairement aux programmes actuels. Ainsi, dès la première année, l'entrepreneur acquerra 10 % des actions, bénéficiera de l'aide du propriétaire (vendeur) pour l'intégration et le transfert de connaissances. Pour le vendeur, il y trouve son compte dans l'étalement des

revenus de la vente, de son retrait graduel de l'entreprise et de la valorisation liée au transfert de son savoir-faire.

Ce programme s'adresse à toute personne possédant un réel potentiel entrepreneurial, peu importe son âge. Il mise également sur l'entrepreneuriat collectif, puisque ces entrepreneurs font face à la même concurrence et aux mêmes défis que tout autre entrepreneur. De plus, les entreprises collectives possèdent des atouts importants pour assurer le développement de nos milieux. Par leur présence, leur flexibilité et leur dynamisme, elles confirment le sentiment d'appartenance et démontrent les capacités du milieu.



LE DEFI DE LA PROTECTION ET DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES

Forêt

Nous sommes persuadés que, dans un objectif de développement durable, la croissance de la filière forestière matapédiennne repose sur des facteurs déterminants : une nouvelle approche de gestion du milieu forestier permettant la cohabitation de l'ensemble des activités forestières, une restructuration de l'aménagement forestier qui tient compte des conditions régionales et d'une valeur ajoutée sur nos ressources forestières. Considérant ces trois éléments, nous proposons, en accord avec le Plan de diversification et de développement industriel et économique de La Matapédia et le Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion des forêts du domaine public (2004), les pistes de solutions suivantes :

Axe d'intervention : la gestion de la ressource forestière

- ✓ **S'approprier la gestion par la MRC des terres publiques** : planification forestière c'est-à-dire participation active à la préparation des plans généraux d'aménagement forestier; concertation et consultation publique sur le territoire de la MRC
- ✓ **Obtenir une gestion décentralisée des baux de villégiature**
- ✓ **Réaménager une structure organisationnelle en vue d'une gestion intégrée, encadrée, décentralisée et transparente**
- ✓ **Revoir les calculs de la possibilité ligneuse sur de nouvelles bases**
- ✓ **Permettre une plus grande flexibilité pour l'adaptation de l'industrie à la situation**
- ✓ **Revaloriser les professions rattachées au secteur forestier incluant les entreprises d'aménagement**

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Agriculture et agroalimentaire










Nous reconnaissons que l'agriculture est la seconde activité économique en importance dans La Matapédia. Nous croyons nécessaire de proposer les pistes de solutions qui suivent, en accord avec le Mémoire déposé par la MRC, le CLD et la SADC dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec et en reprenant des éléments d'autres mémoires déposés à la même commission.

Axe d'intervention : la gestion des ressources agricole et agroalimentaire

- ✓ **Sensibiliser davantage les consommateurs aux impacts de l'achat local sur le maintien de la production agricole en région et des emplois qui y sont rattachés**
- ✓ **Mettre de l'avant les valeurs humaines dans les publicités relatives à l'agriculture**

Piste de solution


12

- ✓ Favoriser les échanges entre les producteurs et les consommateurs 
- ✓ Mettre en place une politique d'achat local pour inciter les HRI (hôtels, restaurants et institutions) à se procurer localement certains produits quand ils sont disponibles 
- ✓ Favoriser l'implantation ou la consolidation d'entreprises vendant directement aux consommateurs 
- ✓ Encourager la création et la consolidation de petites entreprises dans des productions émergentes en favorisant leur regroupement et une mise en marché commune 
- ✓ Faciliter le financement aux promoteurs désirant faire de l'agriculture à temps partagé 
- ✓ Maintenir le système canadien de gestion de l'offre 
- ✓ Verser une surprime ou donner des moyens aux fermes afin qu'elles puissent s'engager sur la voie du développement durable 
- ✓ Soutenir le développement de produits d'appellation contrôlée 
- ✓ Favoriser le maintien d'entreprises agroalimentaires dans un objectif d'occupation dynamique du territoire rural 

Patrimoine et culture

Si la pratique des sports s'avère un moyen privilégié pour permettre aux citoyens de se découvrir et de se garantir une belle qualité de vie, la reconnaissance de notre patrimoine et de notre identité culturelle est aussi une stratégie gagnante.

Axe d'intervention : la reconnaissance de notre richesse culturelle et patrimoniale

- ✓ **Promouvoir une meilleure utilisation des lieux publics existants**
Une utilisation accrue des bureaux municipaux, des écoles, des églises, et tout autre bâtiment public permet la mise en place de réseaux d'échanges, de lieux d'expression libres et ouverts, qui favorisent l'émergence d'idées novatrices, d'éducation populaire, de formation continue et d'animation du milieu. 

LE DEFIL DU MAINTIEN ET DE LA DESSERTTE DE NOUVEAUX SERVICES

Le maintien des services essentiels dans les petites municipalités rurales québécoises constitue un enjeu de développement fondamental pour nos communautés. Elles doivent user d'ingéniosité pour conserver ces services de première nécessité de qualité. Devant ce constat, il est impératif de mettre en place des pistes de solution qui permettront le maintien et la desserte de nouveaux services :

Axe d'intervention : la continuité et le renouvellement des services

- ✓ **Abolir le financement par personne des institutions publiques (éducation et santé) et procéder à des modulations spatiales des politiques et programmes publics**
- ✓ **Créer une table de concertation régionale qui proposera un plan d'action susceptible de conserver les services essentiels dans une perspective de développement à long terme**
- ✓ **Garantir une aide financière gouvernementale encourageant les ententes municipales et permettant l'implantation ou la conservation de services essentiels**
- ✓ **Mettre en place des services régionaux itinérants de qualité**
- ✓ **Contre la précarité de l'emploi dans la desserte de services en adaptant les programmes gouvernementaux relatifs à la création d'emplois (subvention salariale volets insertion en emploi et expérience de travail)**

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Piste de solution

Des défis à notre mesure

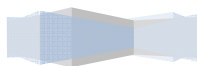
Bien que notre mémoire soit teinté du caractère matapédien, nous croyons que les pistes de solutions présentées sont applicables à l'ensemble des municipalités dévitalisées du Québec. Vous aurez probablement remarqué que certaines de nos pistes ont été inspirées de solutions déjà présentées par d'autres groupes et chercheurs qui nous ont précédés, mais éternels bagarreurs optimistes que nous sommes, nous osons croire que cette fois, nous serons entendus.

Nous sommes persuadés que les solutions résident à travers les compétences reconnues et soutenues des collectivités à se prendre en main et à façonner, à travers leurs sphères sociale, économique et culturelle, leurs propres réussites.

Nous aimerions d'ailleurs conclure notre mémoire par une citation du discours positif de Bernard Vachon, spécialiste en développement local et régional, livré lors du Colloque de l'Association des économistes du Québec (2002) :

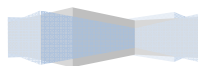
Une attitude positive et constructive à l'égard du développement local procure un climat incitatif aux initiatives d'emplois. L'encouragement, la collaboration et la solidarité créent une synergie entre les acteurs du développement dont les effets sont multiplicateurs sur les capacités du milieu à innover et à créer de l'emploi.[...]

L'espace économique est ainsi enchevêtré au système social. Pour redynamiser et développer le domaine économique, il apparaît absolument nécessaire de recourir à des mesures d'ordre social, culturel et environnemental bien identifiées au territoire, car les actions appliquées aux seuls facteurs de production ne concernent qu'un volet de la dynamique territoriale susceptible de générer et de porter le développement. On ne peut faire fleurir des entreprises dans un désert social et culturel.



Notes

-
- ¹ D'après la liste de la Fédération des municipalités du Québec consultée en ligne : [http://www.fqm.ca/documents/divers/liste_mun_devit_140307.pdf] (Consulté le 26 octobre 2007).
- ² *Ibid.*, p. 7.
- ³ Manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités d'un pays, d'une région, d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique.
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le grand dictionnaire terminologique*, [En ligne], 2003, mise à jour 24 octobre 2007.
[http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index800_1.asp] (Consulté le 25 octobre 2007).
- ⁴ UNDP, Report on the Workshop on Gouvernance for Sustainable Human Development, MDGD, New York, April 1996.
- ⁵ MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA. *L'offre de collaboration pour une expérience pilote de décentralisation présentée à la ministre des Affaires municipales et des Régions*, octobre 2006, p. 3.
- ⁶ MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Politique nationale de la ruralité, Une vision d'avenir*, Bibliothèque nationale du Québec, 2001, p. 52.
- ⁷ MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS. *Politique nationale de la ruralité, Une force pour tout le Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006, p. 29.
- ⁸ Citation tirée de la présentation : Fragilisation des communautés locales au Québec : constats et pistes de solutions. Forum des municipalités dévitalisées au Québec, Fédération des municipalités du Québec, 14 mars 2007.
- ⁹ La Ville de Namur en Belgique a mis sur pied un service de *Concertation et Citoyenneté* qui produit de nombreux outils pédagogiques destinés aux enfants. Site Internet : www.ville.namur.be
- ¹⁰ L'INTÉGRATION DES NÉO-RURAUX DANS BROME-MISSISQUOI : DÉFIS ET RECOMMANDATIONS, par Myriam Simard, professeure, Institut National de la recherche scientifique (INRS), Université du Québec; Lucie Hébert, conseillère en développement, CLD Brome-Missisquoi; Anne Martin, chercheuse, INRS, Université du Québec et agente de liaison à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI); Conférence-table ronde présentée dans le cadre de l'atelier no 19 de l'UNIVERSITÉ RURALE QUÉBÉCOISE 2003 : « *Les enjeux de l'arrivée des néo-ruraux et des immigrants dans le paysage* », Mauricie, 21 août 2003.
- ¹¹ Paroles prononcées par le maire de la municipalité de Lac-Etchemin lors d'une journée de formation nationale de Solidarité rurale.



Annexe 1

Le contexte matapédien tel que défini par la Commission d'aménagement et de développement de La Matapédia

La Matapédia constitue un patrimoine paysager diversifié et de grande beauté par son amalgame de reliefs, de boisés et de plans d'eau. Elle représente toujours la plus vaste réserve agro-forestière habitée du Bas-Saint-Laurent. La diminution des activités du secteur forestier est inquiétante à plus d'un titre.

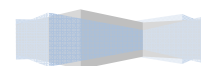
La MRC de La Matapédia se compose actuellement de 18 municipalités éloignées les unes des autres d'environ 11 kilomètres. On dénombre maintenant moins de 20 000 habitants comparativement à plus de 30 000, il y a quelques décennies. Trois localités constituent les principaux pôles de services. La dévitalisation progressive menace plusieurs petites localités et de nombreux services. L'existence de trois pôles pose un défi constant relié à la concertation.

L'exode des jeunes demeure fort et persistant. Comme ce sont les jeunes qui fondent de nouvelles familles, ces départs annoncent une diminution accentuée de population pour le futur avec tous les impacts prévisibles sur la baisse des services, comme la santé, l'éducation, la culture, les loisirs, etc.

Des indicateurs socio-économiques clés montrent un écart négatif marqué par rapport à la moyenne québécoise : qu'il s'agisse, par exemple, du niveau de vie et des revenus de toutes sources des particuliers, du rapport emploi/population et des taux de chômage, etc.

La proportion de personnes n'ayant pas terminé les études secondaires pose problème pour le futur. Cette sous-scolarisation mène inévitablement à des emplois souvent précaires et peu rémunérés, donc à plus de pauvreté et de problèmes sociaux.

La situation matapédienne est certes difficile. Ce n'est cependant pas le lot de tous les Matapédiennes et Matapédiens. Plusieurs s'en tirent très bien et la majorité de ceux et celles qui peuvent travailler occupent un emploi. L'assurance-emploi et l'assistance-emploi contribuent pour une part importante au revenu personnel mais ce sont des mesures sociales parfaitement légitimes.



En dépit d'indicateurs défavorables, des milliers d'individus vivent dans La Matapédia et veulent continuer d'y habiter. Question de s'encourager mutuellement et de travailler à améliorer la situation, il y a lieu d'adopter une vision positive du futur et de s'en inspirer dans l'action, dans le quotidien et dans les exercices de planification.

Source :

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MATAPÉDIA. *Vision 2007-2025 de La Matapédia. Pour une collectivité confiante, solidaire, innovante et agissante.* Adoptée le 20 juin 2007, p. 5.

